ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C VI N 1536

Nous soussignés Comissaires només par l'Academie Royale de Chirurgie pour l'examan ~~au sujet~~ d'une observation comuniquée par le sieur DuPré Me chirurgien a Cognac en Xaintonge, Certiffions qu'aprés avoir ~~eu~~ lu avec attention ~~l'examen~~ de la ditte observation, nous avons trouvé qu'elle merite d'estre mise par extrait dans l'histoire; Cette observation est au sujet d'un homme qui avoit reçu un coup de pied de cheval dans la partie laterale droite de la region umbilicale, Ce coup fus suivy d'un abcés, qui eut pour tout accident une douleur fixe a l'endroit designé, laquelle persista pendant l'espace de trois ans; (Le malade faisant d'ailleurs assés bien ses fonctions) au bout duquel temps il fus blessé d'un coup de tranchet au meme endroit, aussy tost il sortis par la playe quatre pintes de matiere purulente, laquelle ayant d'abord eté prise pour une matiere chileuse le chirurgien fis deux points de suture a la playe, mais qu'il fus bientost obligé de lâcher a cause des accidens qui survinrent; les points etant lâchés, la matiere reparut ~~avant d'estre~~ de nouveau, qui

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC-34 dº125

fus reconnuë pour estre purulente; L'abcés fus traité avec beaucoup de soin, mais malgré les attentions du Chirurgien, le malade mourut le 21.e Jour de la ploÿe; ON trouva a louverture de son Cadavre la matiere purulente épanchée dans toute la capacité du ventre, Il y a cependant lieu de presumer que l'abcés avoit son siege dans le tissu cellulaire du peritoine, Et que la matiere ayant changé de nature, a fait une impression assés considerable sur cette membrane pour la percer et donner lieu par consequent a son epanchement dans la capacité qui aura eté suivy de la mort du malade

Boudou. Verdier.